XE RENCONTRE DROIT DE LA SANTÉ

vendredi 21 novembre 2025

à l'Hôtel de Maliverny de 9h00 à 17h00



IMPACT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES & SANTÉ

INTERVENANTS:

- Professeurs d'université
- Experts judiciaires
- Avocats
- Magistrats
- Présidents d'associations

Formation validée 7 HEURES

• Tarif Jeune Barreau : 50€

Tarif Normal : 90€

Inscription à :















::: PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA MATINÉE :::

::: MATIN :::

08 H 45

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS

09 H

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Ouverture de la journée par Madame la Bâtonnière M. MAHY-MA-SOMGA et Me E. MOUTET, avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, spécialiste en réparation du dommage corporel

L'émergence progressive de la qualification de violences conjugales et intrafamiliales

9 H 15

Mme Y. MULLER,

Professeure à l'Université Paris Nanterre

9 H 30

M. F. VIALLA,

Professeur en droit privé à l'université de Montpellier Atteinte de l'intégrité corporelle des enfants : entre autorité parentale et pouvoir médical.

Quand le droit interroge les pratiques « traditionnelles »

10 H 15

Me A. DUGUET,

Avocat au Barreau de Paris

M. B. GIMONET,

Président de l'association France Bébé Secoué Le syndrome du bébé secoué : présentation & aspect judiciaire

11 H

Mme F. CAPASSO,

Médecin légiste, Expert judiciaire près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Un(e) pédiatre de l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger)

Un(e) psychologue de l'UML (Unité Médecine Légale) La prise en charge et l'évaluation des victimes de violences conjugales au sein de l'UMPL et de l'UAPED

11 H 45

Mme S. LEHBERGER,

Responsable de l'antenne locale de l'association L'Enfant Bleu -Enfance maltraîtée Les violences dans l'enfance : l'accompagnement des victimes -L'Enfant Bleu

::: APRÈS-MIDI :::

14 H

Mme Y. MULLER, Professeure à l'Université Paris Nanterre Les violences conjugales sous le prisme de la santé : victime, auteur, quelles réponses pénales ?

14 H 30

Me D. VIRRIOT-BARRIAL, Avocate générale en service extraordinaire à la Cour de cassation Le contrôle coercitif, intérêt et danger d'un concept en émergence dans le droit pénal des violences conjugales

15 H

Mme C. SIFFREIN-BLANC, Professeur à Aix-Marseille Université

Mme M. ROIN,

Vice-présidente au service des affaires familiales au Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence La protection civile contre les violences intrafamiliales : enjeux et limites de l'action du juge aux affaires familiales

15 H 45

Mme P. GIRAVALLI-FABRE, Psychiatre à l'AP-HM, Cheffe de service UHSA L'évaluation psychique : de la victime à l'auteur et vice-versa

16 H 30

ÉCHANGES AVEC LA SALLE ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF* pour 7 h de formation continue validées	
AVOCAT CONFIRMÉ	90 €	
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	50 €	

^{*} Formation hors abonnement annuel EDASE 12H ou 24h. Possibilité de prise en charge au FIFPL individuel.

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL: www.fifpl.fr, OPCO-EP: www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande avant le début de la formation.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat ICI

Date limite d'inscription et de règlement : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents » Tuto de téléchargement ICI

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI





BULLETIN D'INSCRIPTION

... JOURNÉE ...

10^{ème} RENCONTRES DU DROIT DE LA SANTÉ : IMPACT DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES & SANTÉ

Vendredi 21 novembre 2025

Bulletin à compléter et à complété et retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61. boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom:	Prénom :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Département de naissance :		
Avocat au Barreau de :	N° de SIRET :	
•		
	Ville :	
E-mail:		
::: Champ(s) de compétence à i	enseigner :::	
Droit de la famille, des personnes	Droit commercial, des affaires	Droit de l'international et de l'UE
et de leur patrimoine	et de la concurrence	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit de la santé
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de l'environnement Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	
Droit du travail	Droit de la fiducie	
Droit de la sécurité sociale et	Droit des garanties, des suretés	Droit de la propriété intellectuelle
de la protection sociale	et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

::: TARIFS :::

POUR UN ATELIER · 7 HEURES

TARIF NORMAL · 90 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 50 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H. Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre <u>Guide pratique de la formation continue.</u>

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site



POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél.: 04 91 54 43 63 - Fax: 04 91 33 43 42 - E-mail: <u>inscriptionfc@edase.fr</u>



61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42